



## Préavis démission + congés payés

Par liop, le 16/06/2019 à 21:03

Bonjour,

Je suis salarié (personnel éducatif) sous convention collective 66.

Je souhaite démissionner et débiter mon nouvel emploi le 26/08, en sachant que j'ai posé 3 semaines de congés payés du 3 au 25/08 (valides avant notification de démission)

Quand notifier ma démission à mon employeur ?

1 mois avant le début de mes congés ;

ou 1 mois avant le dernier jour de mes congés ?

j'ai peur de perdre le bénéfice de mes congés.

merci pour vos retours.